Archeveché DE

MONTRÉAL.

Montréal, 31 mars, 1915.

Au révérend Père Perdereau, O. M. I., Cap de la Madeleine.

Mon révérend Père,

Les fêtes religieuses vont se succéder dans notre pays, au cours de l'été prochain. Celles que vous vous proposez de célébrer, pour commémorer le deuxième centenaire de l'érection du sanctuaire de Notre-Dame du Cap de la Madeleine, ne seront ni les moins belles ni les moins touchantes. De grandes foules y accourront de partout, je n'en doute pas, pour acclamer la Très Sainte Vierge et lui offrir les hommages de leur piété filiale et de leur reconnaissance.

Je me ferai un devoir d'y assister; bien des prêtres et des fidèles de mon diocèse y seront avec moi.

L'occasion sera favorable pour rendre à Marie le culte national que nous lui devons.

Avec tous mes voeux de succès, agréez, mon révérend Père, l'assurance de mes affectueux sentiments en N. S.